

# Les VACANCES à la ferme ou en forêt, dans une ambiance Montessori NATURE.



L'encadrement des activités de vacances est assuré par la maison relais « Um Montessori Haff », elle-même gérée par l'ASBL International Montessori School. Les stages et les activités sont donnés en Français et en Luxembourgeois pour les enfants scolarisés de 3 à 12 ans. Un certificat de scolarité est nécessaire pour les moins de 4 ans.

## **Nous accueillons tous les enfants :**

- ceux qui fréquentent habituellement notre maison relais;
- ceux qui viennent seulement pour les vacances scolaires.

L'organisation des activités du Service Éducation et Accueil (SEA) UMH est guidée par les besoins de l'enfant. Les moments de la journée sont organisés soit en activités libres, soit en activités de groupe. Les enfants choisissent et découvrent à leur rythme les différentes activités proposées selon la météo et l'organisation des groupes : peinture, jardinage, cuisine, balade en forêt, soin des animaux de la ferme, coloriage, pâte à modeler, puzzles.

Chaque jour est différent car nous vivons l'aventure nous suivons le rythme des enfants, la météo et la nature. N'hésitez pas à consulter un membre de l'équipe pour connaître les activités organisées.

## 1- DATES des STAGES à la ferme / en nature vacances scolaires 2023-2024 :

- ★ du lundi 30 octobre au vendredi 03 novembre 2024 (**fermé mercredi 1er novembre**)
- ★ du lundi 12 au vendredi 16 février 2024
- ★ du mardi 2 au vendredi 5 avril 2024 (**fermé le lundi de pâques 1<sup>er</sup> avril**)
- ★ du lundi 08 au vendredi 12 avril 2024
- ★ du lundi 27 mai au vendredi 31 mai 2024

### STAGES été 2023 :

- ★ du mardi 16 au vendredi 19 juillet 2024 (stage nature)
- ★ du lundi 22 au vendredi 26 juillet 2024 (stage forêt)
- ★ du lundi 29 juillet au vendredi 02 août 2024 (stage ferme)
- ★ du lundi 05 au vendredi 09 août 2024 (stage nature)
  
- ★ du lundi 19 au vendredi 23 août 2024 (stage ferme)
- ★ du lundi 26 août au vendredi 30 août 2024 (stage forêt)
- ★ du lundi 02 au vendredi 06 septembre 2024 (stage nature - **reprise de l'école le lundi 16 septembre**).

## 2 - HORAIRES des stages :

### **Accueil** de 7h30 à 9h :

Les enfants doivent être présents au plus tard pour le début de l'activité soit 9h

### **Activités** de 9h à 12h.

### **Repas** de 12h à 13h-13h30

### **Activités** de 13h30 à 16h (les retours de forêt sont prévus pour 16h).

### **Garderie** de 16h à 18h30.

Les enfants ont la possibilité de prendre un temps calme, se reposer ou prendre un livre à différents moments de la journée. Il n'y a pas de temps prévu pour la sieste. Les activités, l'organisation et nos installations sont adaptées pour les enfants scolarisés. Les enfants doivent donc être propres pour pouvoir participer au stage.

### 3- RÉSERVATIONS :

Les réservations se font par email à [info@ems.lu](mailto:info@ems.lu)

Pour réserver, vous devez :

- Remplir la fiche d'inscription aux pages 6,7,8,9 de ce document,
- Signer le présent règlement en page 9 de ce document,
- Envoyer une copie de votre contrat chèques service accueil si vous souhaitez en bénéficier. Nous avons besoin de vérifier la date de validité de votre contrat chèques services pour bénéficier du paiement via ce système. Vous pouvez biffer les informations des montants de la participation financière de l'état avant de nous l'envoyer si vous le désirez.

#### 3.1 - Les forfaits :

- 5 JOURS ( 55h ) : 7h30 à 18h30
- 5 MATINÉES ( 30h ) : 7h30 à 13h/13h30
- 5 APRÈS MIDI ( 25h ) : 13h30 à 18h30

##### **Pour les semaines de 4 jours :**

-> Semaine (44h) / matinées (24h) / après-midi (20h)

- ★ du lundi 30 octobre au vendredi 03 novembre 2024 (**fermé mercredi 1er novembre**)
- ★ du mardi 02 janvier au vendredi 05 janvier 2024 (**fermé le lundi 1<sup>er</sup> janvier**)
- ★ du mardi 2 au vendredi 5 avril 2024 (**fermé le lundi de pâques 1<sup>er</sup> avril**)

Les dépassements d'horaire à partir de 18h30 sont facturés 25€ le quart d'heure entamé via le système des « chèques Service », dans la catégorie « complément demandé par le prestataire », ou via une facture séparée dans le cas où vous n'utilisez pas le système des chèques services.

#### 4 - Fonctionnement du PAIEMENT des stages:

##### 4.1- AVEC Chèques Service Accueil

Lorsque vous utilisez le Système des Chèques Services Accueil (CSA), la facturation ne se fait que le mois suivant le stage. C'est pourquoi nous demandons **une caution de 150€** à payer lors de la réservation. **Nous invitons les parents qui ont déjà versés une caution chez nous à verser le complément de caution sur le compte bancaire ci-dessous le montant de celle-ci ayant été modifiée.** Notre Service Éducation et Accueil facture les stages de vacances à **7€ de l'heure**. Chaque parent payant en fonction de ces revenus, les montants de vos factures sont tous différents. Nous vous demandons donc de payer la facture que vous recevez de la part des chèques services et ensuite seulement peut avoir lieu le remboursement de la caution à votre demande par email. Certains enfants fréquentes souvent nos stages et la caution reste pour la réservation du stage suivant.

**Vous pouvez choisir de laisser votre caution pour plusieurs années.**

Étape 1 - Vous payez une caution de 150€ lors de la réservation.

Étape 2 - Votre enfant participe au stage.

Étape 3 - Chaque fin de mois, nous envoyons l'information au système des chèques services pour qu'ils puissent vous envoyer une facture.

Étape 4 - Vous recevez une facture de la part des chèques services. Avec les coordonnées de paiement.

Étape 5 - Vous payez la facture et :

-> **soit vous envoyez un email avec la preuve de paiement pour demander le remboursement de la caution.**

-> **soit vous gardez votre compte ouvert avec une caution pour la réservation d'un prochain stage.**

#### 4.2 - SANS les Chèques Services Accueil

Lorsque vous n'avez pas de contrat auprès du système des Chèques Service Accueil, la facturation **se fait directement entre le parent et la maison relais.**

1- vous payez la totalité du montant lors de la réservation,

2- votre enfant participe au stage.

5 jours : 55h x 7€ = 385€ + 5 repas au prix coûtant 8.80€ = 44.00€

**Total : 429.00€**

5 matinées : 30h x 7€ = 210€ +5 repas au prix coûtant 8.80€ = 44.00€

**Total: 254.00€**

5 après midis : 25h x 7€ = 175€

**Total : 175€**

**La preuve de votre paiement est à joindre lors de la réservation. Si le stage est complet au moment de votre réservation, nous vous rembourserons le montant total sans frais.**

#### Informations pour effectuer votre paiement :

**Nom du bénéficiaire : Um Montessori Haff**

**IBAN : LU59 0019 7255 5901 6000- BIC : BCEELULL**

**Communication : Nom et prénom de votre enfant et dates du stage.**

#### 4.3 - Comment bénéficier du système des chèques service accueil ?

Le Service d'Éducation et d'Accueil (SEA) « Um Montessori Haff » (UMH) est agréé au système des chèques services accueil. Vous bénéficiez des tarifs réduits pour les prestations d'éducation et d'accueil du domaine de l'éducation non formelle en fonction des places disponibles.

Vous devez vous assurer que votre enfant n'est pas inscrit dans un autre service d'éducation et d'accueil la même semaine. Il est tout à fait réglementaire que votre enfant soit inscrit à sa maison relais pendant l'année scolaire, et à la maison relais UMH pour une ou plusieurs semaines de vacances scolaires.

## 5 - ABSENCES, MALADIES, ANNULATIONS :

En cas d'absence ou de maladie de l'enfant durant la période de son inscription au SEA UMH, les parents doivent prévenir le personnel du SEA dans les meilleurs délais. **L'absence de l'enfant n'entraîne pas de réduction du forfait horaire ou de remboursement.**

Le SEA UMH ne peut accueillir un enfant malade, fiévreux ou porteur d'une maladie contagieuse. Aussi les parents sont tenus de ne pas amener leurs enfants dès lors que l'enfant souffre d'une maladie contagieuse.

Vous avez la possibilité d'annuler le stage jusqu'à 3 semaines avant le premier jour de stage sans frais. **En cas d'annulation après ce délai**, votre caution vaudra pour paiement des frais de réservation. **En cas d'annulation dans les 8 jours ouvrables avant le début du stage, le stage sera facturé dans sa totalité.**

Dans le cas où le nombre d'enfants inscrits à un stage de vacances serait inférieur à six (6), le SEA se réserve le droit d'annuler le stage jusqu'à une semaine avant le début de ce dernier. Le SEA s'engage à informer, deux semaines avant le début du stage, les parents d'enfants inscrits, que cette possibilité existe pour la semaine en question.

**NB : Dans le cas où des recommandations ministérielles empêchent la réalisation du stage de votre enfant, notre service éducation et accueil « Um Montessori Haff » peut décider d'annuler le stage de votre enfant. La caution vous sera alors remboursée sans frais.**

## 6- COLLABORATION des parents :

L'échange avec les parents est un aspect indispensable dans le travail du personnel éducatif afin d'assurer le bien-être de l'enfant. Par leur collaboration, les parents et le personnel éducatif garantissent la communication, les efforts éducatifs communs et le respect des dispositions du présent règlement. Si un enfant a des besoins spécifiques ou un trouble du comportement, il est impératif que les parents le signalent lors de l'inscription. En cas de difficultés majeures et récurrentes avec un enfant durant sa présence, le SEA UMH prévient les parents. Les parents seront priés de participer à des consultations et entretiens avec le personnel éducatif et la direction du SEA afin de trouver une solution. Si aucune solution commune n'est trouvée et mise en place, le SEA UMH se réserve le droit d'annuler l'inscription de l'enfant au SEA sans préavis. Ceci dans le but de répondre au mieux aux besoins de votre enfant tout en assurant la qualité d'encadrement pour le reste du groupe.

## 7 - REPAS et COLLATIONS :

Les repas complets sont commandés d'office pour les enfants qui restent les matinées et ceux inscrits en journée. Les repas sont facturés au prix est de 8,65€ par repas. En cas d'utilisation du système des chèques services : notez que vous aurez un complément à payer pour les repas car le système des chèques services plafonne le cout d'un repas à 4,5€. Donc 4.15€ est entièrement à charge des parents. Si votre enfant présente des intolérances alimentaires ne nécessitant pas la mise en place d'un PAI (Plan d'Accueil Individualisé), vous devez tout de même nous fournir impérativement une ordonnance du médecin précisant les aliments à risques.

En cas de PAI (Plan d'Accueil Individualisé) mis en place par un médecin, vous avez la possibilité d'apporter un repas pour votre enfant.

Une **collation** (des fruits ou des légumes) est prévue dans la matinée.

Un **goûter** (exemple: des fruits, des légumes, des galettes de riz, des gâteaux et biscuits) est prévu vers 15h30.

Si les conditions sanitaires le permettent, les enfants ont la possibilité de participer à des ateliers cuisine pour réaliser le goûter du jour: tartes, gâteaux, salades de fruits...

Les collations et le goûter sont compris dans les forfaits.

Merci de prévoir uniquement une gourde d'eau pour votre enfant

### **8 - TENUE VESTIMENTAIRE et SAC À DOS :**

Les enfants doivent être en tenue confortable et adaptée à la météo. Il se peut que votre enfant passe la journée dehors !

**Chaque jour :**

- habiller votre enfant en fonction de la météo tenue et chaussures confortables et étanches en cas de risque de pluie ;
- apporter un sac à dos pour aller en forêt, en sortie avec :
  - une gourde
  - un paquet de mouchoirs

**Vous devez apporter et laisser sur place dans le vestiaire :**

- un sac à son nom avec des vêtements de rechange (sous-vêtements compris),
- des chaussons pour l'intérieur,
- des bottes de pluie pour aller à la ferme ou jouer dans la boue,
- une combinaison de pluie (ou pantalon/ veste) en cas de risque de pluie.

**Veillez à mettre le nom de votre enfant sur tous ses vêtements :** sur son sac à dos, sa gourde, ses chaussures aussi.

Le SEA n'est pas responsable des pertes ou vols qui pourraient avoir lieu en son sein. Il est de la responsabilité des parents de s'assurer que les enfants n'apportent pas d'objets de valeur.

### **Des questions ?**

N'hésitez pas à nous contacter par email à [info@ems.lu](mailto:info@ems.lu)  
ou nous appeler au 28 77 77 32

## Fiche inscription STAGES de vacances 2023-2024

Nom de l'**ENFANT** : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_ N° CNS **complet** : \_\_\_\_\_  
Langue (s) parlée(s) : \_\_\_\_\_  
avec parent 1 : \_\_\_\_\_ avec parent 2 : \_\_\_\_\_  
à l'école : \_\_\_\_\_ autres : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

### **RESPONSABLES :**

Nom et prénom du **parent 1** : \_\_\_\_\_

GSM. : \_\_\_\_\_ Tél. travail : \_\_\_\_\_

Adresse (si différente de l'enfant) : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

email : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du **parent 2** : \_\_\_\_\_

GSM. : \_\_\_\_\_ Tél. travail : \_\_\_\_\_

Adresse (si différente de l'enfant) : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

email : \_\_\_\_\_

### **Autres personnes** (que PARENT 1 ou 2) autorisées à venir chercher l'enfant :

Nom et prénom : .....

Lien avec l'enfant : ..... Tél : .....

**Veillez à prévenir l'équipe pédagogique lorsque ce n'est pas le parent 1 ou 2 qui vient chercher votre enfant.**

Votre enfant est déjà venu au SEA Um Montessori Haff?      oui      non  
si oui, quand?

**Informations pour nous aider à connaître votre enfant :**

Y a-t-il des éléments à prendre en considération sur le plan émotionnel, cognitif, social ou physique :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Votre enfant est-il / elle allergique ?    oui    non  
si oui, à quoi ?

.....  
.....

En cas d'allergie, veuillez transmettre obligatoirement **une copie de son PAI où une ordonnance du médecin.**

Est-il sous traitement médical ?    Si oui, lequel ?

.....

--> Aucun médicament ne pourra être administré sans une copie de l'ordonnance et une autorisation écrite du parent. Veuillez demander le document à signer et nous remettre une copie de l'ordonnance.

Si votre enfant porte des lunettes, merci de préciser quand il doit les porter :

.....

Informations sur le régime alimentaire de votre enfant :

.....  
.....  
.....

Nom et coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence (si autre que les parents/représentants légaux)

.....

**Pour participer à nos stages de vacances, de facto vous autorisez** le Service Éducation et Accueil "Um Montessori Haff" à emmener quotidiennement votre enfant à la ferme, l'aire de jeux d'Hobscheid, la forêt et les champs autour de la ferme.

En cas de blessure, d'accident ou de maladie survenant à mon enfant pendant les activités à Um Montessori Haff, si le parent, le tuteur légal ou le contact d'urgence n'est pas disponible, je donne ma permission au responsable de Um Montessori Haff de prendre les mesures médicales nécessaires.

J'autorise le personnel de UMH à appliquer à mon enfant de la crème solaire pour enfant, ainsi que du produit anti-tiques lors des sorties en forêt.     OUI     NON

J'autorise le personnel de UMH à donner à mon enfant des granules d'ARNICA MONTANA et/ou à utiliser de la crème ARNICA le plus tôt possible en cas de chute, pour réduire et soulager les hématomes et les bosses.     OUI  NON

J'autorise le SEA UMH à filmer/photographier mon enfant pendant les stages de vacances pour publier les photos/vidéos sur les pages facebook de l'ASBL IMS et sur le site internet [www.ems.lu](http://www.ems.lu)  OUI  
 NON

Je souhaite recevoir les communications promotionnelles de l'ASBL IMS par voie électronique.  OUI  
 NON

L'ASBL IMS s'engage à traiter vos données client avec respect et à ne les vendre ou à ne les transférer à aucun de ses partenaires.



Dates de votre réservation de STAGES de vacances 2023/2024:

Je souhaite inscrire mon enfant :

la semaine du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

- les journées
- les matinées
- les après-midis

- repas standards
- repas végétariens
- Allergie(s)/ intolérance(s) repas selon PAI

Autre(s) semaines :

la semaine du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

- les journées
- les matinées
- les après-midis

la semaine du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

- les journées
- les matinées
- les après-midis

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à l'inscription des stages de vacances au Service Éducation et Accueil Um Montessori Haff. Les destinataires des données sont : L'international Montessori School ASBL et les Ministères concernés. Conformément aux textes en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à [info@ems.lu](mailto:info@ems.lu) ou ASBL IMS, 2A rue Neuort L-8373 Hobscheid.

Je certifie avoir pris connaissance des informations en pages 1 à 9 de ce document.

Fait à .....le .....

Signature du responsable : .....